

L'Europe interdit trois néonicotinoïdes jugés dangereux pour les abeilles

Les Etats membres ont adopté, vendredi matin, la proposition de la Commission européenne d'interdire l'usage de ces insecticides « tueurs d'abeilles »

LE MONDE | 26.04.2018 à 15h26 • Mis à jour le 27.04.2018 à 16h45 | Par Stéphane Horel
[http://www.lemonde.fr/pollution/article/2018/04/26/l-europe-se-prononce-sur-l-interdiction-des-
neonicotinoides_5291075_1652666.html#tQKUtP5h98tH9hBR.99](http://www.lemonde.fr/pollution/article/2018/04/26/l-europe-se-prononce-sur-l-interdiction-des-
neonicotinoides_5291075_1652666.html#tQKUtP5h98tH9hBR.99)

Serait-ce le début de la fin pour les néonicotinoïdes ?

Vendredi 27 avril, les représentants des Etats membres de l'Union européenne ont décidé d'interdire trois produits de cette famille d'insecticides jugés dangereux pour les abeilles sur toutes les cultures de plein air.

La majorité qualifiée requise (55 % des Etats membres représentant 65 % de la population totale de l'UE) a donc été atteinte lors de la réunion du comité spécialisé chargé du dossier. La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne se sont tenues à leurs positions exprimées publiquement et ont voté en faveur de l'interdiction. Quatre pays ont voté contre : Danemark, Hongrie, République tchèque et Roumanie. Pas moins de neuf pays se sont abstenus, dont la Belgique et la Pologne.

Proposé par la Commission européenne, le texte concerne trois néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame), dont elle avait partiellement restreint l'utilisation en décembre 2013. Il s'agissait donc cette fois non seulement de [prolonger](#) ce moratoire, mais aussi de le [généraliser](#) à toutes les cultures de plein champ, seul l'usage sous serre restant autorisé.

Responsable du dossier, le commissaire européen à la santé, le Lituanien Vytenis Andriukaitis, s'est réjoui de l'issue de l'adoption de sa proposition. Il s'agit d'un vote « *essentiel pour l'avenir de la biodiversité et notre agriculture* », s'est pour sa part félicité l'eurodéputé socialiste, Eric Andrieu, président de la commission pesticides du Parlement européen, créée à la suite de la controverse sur le glyphosate (principe actif du Roundup).

Lobbying des industriels de la betterave

Du côté des ONG, Pesticide Action Network (PAN) Europe évoque « *un jour historique pour l'Union européenne* », tandis que Greenpeace Europe souligne qu'« *il reste encore beaucoup d'autres pesticides dans la nature, dont d'autres néonicotinoïdes, tout aussi dangereux pour les abeilles et les productions alimentaires* ».

Le texte avait été combattu par un lobbying intensif du secteur des produits phytosanitaires et des industriels de la betterave à sucre, une des cultures jusque-là épargnée par le moratoire. Le groupe agrochimique allemand [Bayer](#) a déploré son adoption, rappelant qu'un jugement de la Cour de justice européenne, saisie par les fabricants de néonicotinoïdes, Bayer et Syngenta, était attendu le 17 mai. « *Bayer demeure convaincu que les restrictions ne sont pas justifiées, car les néonicotinoïdes sont sûrs quand ils sont utilisés conformément aux instructions d'utilisation* », indique le communiqué du groupe.

Le dossier scientifique concernant ces « tueurs d'abeilles », neurotoxiques et très persistants, est pourtant plus qu'étayé. Considérée comme conservatrice et proche des intérêts des industriels, l'Autorité européenne de sécurité des aliments est elle-même parvenue, en février 2018, à la conclusion que les néonicotinoïdes sont très toxiques pour les abeilles mellifères, les abeilles solitaires et les bourdons.

Lire aussi : [Les experts européens confirment les risques des néonicotinoïdes pour les abeilles](#)

De nombreuses études désignent ces insecticides comme les principaux responsables de l'effondrement des populations d'insectes pollinisateurs. Mis sur le marché dans les années 1990, ils sont appliqués en enrobage des semences lors du semis, c'est-à-dire en usage préventif, et se disséminent rapidement au-delà des cultures, contaminant l'environnement et les fleurs sauvages.

Plus récemment, ce sont leurs effets en cascade sur d'autres espèces animales qui ont été mis en évidence. En octobre 2017, une étude publiée dans la revue scientifique *PLoS One* avait fait les titres des journaux dans le monde entier. A [partir](#) de données de captures d'insectes réalisées depuis la fin des années 1980 en Allemagne, elle suggérait que les populations d'insectes avaient chuté de près de 80 % en moins de trente ans en Europe. En accusation : les « *nouvelles méthodes de protection des cultures* », qui comprennent les néonicotinoïdes.

Lire aussi : [En trente ans, près de 80 % des insectes auraient disparu en Europe](#)

En mars, des données publiées par le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle soulignaient une disparition d'un tiers des populations d'oiseaux en quinze ans en France. Une disparition qualifiée par les chercheurs de « *proche de la catastrophe écologique* » et également attribuée aux pratiques agricoles intensives.